



CREAT

Conseil Régional
de l'Environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

Communiqué
Pour diffusion immédiate

12^e assemblée générale annuelle du CREAT
Un bilan impressionnant pour l'année 2007-2008 !

Rouyn-Noranda, le 14 mai 2008 – Le CREAT convie ses membres et les personnes qui s'intéressent à l'environnement à sa 12^e assemblée générale annuelle, le 22 mai 2008 à 19 h, au 26 Monseigneur Rhéaume Est à Rouyn-Noranda. Lors de cette assemblée, le CREAT présentera son plan d'action pour l'an prochain ainsi que les activités réalisées en 2007-2008.

L'année qui s'est terminée le 31 mars 2008 aura été, encore une fois, bien remplie pour le CREAT. D'abord, nous avons réuni plusieurs partenaires pour organiser le premier Forum régional sur les lacs qui s'est déroulé à La Sarre, le 12 avril dernier. Suite à cet événement, nous souhaitons créer une Table de concertation régionale sur les lacs pour mobiliser la région autour de la protection des lacs. En Abitibi-Ouest, le CREAT a enfin réussi à ce que l'eau des rivières La Sarre et Dagenais soit analysée sur une base régulière par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. De plus, nous présenterons sous peu à la population, le portrait du sous-bassin versant de la rivière Dagenais. Du côté de Rivière-Héva et dans le secteur d'Amos, nous avons aussi organisé avec des riverains, l'échantillonnage de l'eau des lacs La Motte et Malartic, deux lacs touchés par des proliférations de cyanobactéries durant l'été 2006.

Encore pour protéger et prévenir la dégradation de la qualité de nos lacs et de nos rivières, le CREAT a lancé cette année le *Projet de renaturation des berges de la MRC de Témiscamingue* en partenariat avec plusieurs organisations régionales. Ce projet permettra de faire connaître à la population l'importance écologique de la végétation riveraine, en plus d'offrir aux riverains au cours de l'été 2008 un service d'évaluation des rives. Des travaux de protection des berges sur quatre sites choisis serviront ensuite de vitrines éducatives durant l'été 2009. Une formation sur la Politique des rives et du littoral sera aussi offerte gratuitement à tous les inspecteurs municipaux du Témiscamingue.

Côté minier, nous ne pouvons passer sous silence l'excellente nouvelle de la restauration du parc à résidus miniers abandonné Aldermac. Dans une lettre que nous avons reçue l'automne dernier, le ministre Claude Bécharde informait le CREAT que les plans et devis pour la restauration d'Aldermac étaient pratiquement complétés et que les travaux, dont les coûts sont estimés à 14 millions de dollars, devraient débiter au printemps 2008. Nous tenons à remercier et à souligner l'engagement environnemental de M^{me} Véronique Doucet, artiste multidisciplinaire, qui a initié la *Campagne pour la restauration du parc à résidus miniers abandonné Aldermac* que nous poursuivons depuis l'automne 2005 ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette campagne.

Le CREAT a aussi pris d'importantes positions cette année concernant les lois et règlements qui encadrent les activités minières. En effet, nous sommes d'avis que le régime minier actuel basé sur le principe du libre accès à la ressource « *free mining* » contrevient à de nombreux principes de la *Loi sur le développement durable* et qu'il doit être modifié en profondeur. Nous avons aussi suggéré au Commissaire au développement durable d'évaluer si le gouvernement dispose des structures administratives et légales appropriées pour s'assurer que les activités minières se déroulent dans une perspective de développement durable, tel qu'il le souhaite.

En ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, le CREAT a soutenu cette année des établissements d'enseignement pour qu'ils améliorent la gestion de leurs matières résiduelles et qu'ils souscrivent à l'attestation de performance ICI ON RECYCLE ! de RECYC-QUÉBEC. Pour montrer l'exemple, le CREAT a récemment déposé sa candidature au niveau 3 de l'attestation de performance ICI ON RECYCLE ! après avoir fait la caractérisation de ses matières résiduelles et démontré qu'il détourne de l'enfouissement 93 % des matières résiduelles générées à ses bureaux.

À travers tout cela, nous avons aussi accompagné des citoyens, des organismes et des groupes environnementaux dans leurs démarches pour favoriser la protection de l'environnement. Nous avons participé à plusieurs débats et comités de travail en région et à l'échelle provinciale pour y faire la promotion de la protection de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous avons aussi participé aux consultations sur le Livre vert sur la modification du régime forestier, aux consultations sur la Stratégie minérale du Québec, aux consultations sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire Québécois ainsi qu'aux audiences publiques sur les projets de réserves de biodiversité projetées du lac Opasatica, du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles.

Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) est un organisme régional dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable.

- 30 -

Pour plus de renseignements :
Maribelle Provost, directrice générale
CREAT
Téléphone : 819 762-5770
www.creat08.ca